

## STAGE SPORTIF

« Dans le mille ! »

Pour les enfants du CP au CM2

Vacances de printemps 2019

Du mardi 23 au vendredi 26 avril 2019

Programme du stage \_\_\_\_\_

Les activités se tiendront au CSL les Dourdains de 9h00 à 17h00.

AVRIL	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
Matin	Escrime	Biathlon (tir)	Biathlon (ballon et tir)	Escrime de cinéma
Après midi	Escrime	Biathlon (course et tir)	Biathlon (trotinette et tir)	Escrime de cinéma

Prévoir des jeux (pas de jeux électroniques) pour les temps calmes (pause méridienne).

Repas \_\_\_\_\_

Les repas seront dispensés au restaurant scolaire Foch. **Merci de préciser si votre enfant a un régime alimentaire spécifique.**

Si Oui, lequel : .....

Inscriptions et Tarifs \_\_\_\_\_

### Inscriptions

Direction des Affaires Scolaires, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports.  
14 Rue de l'église à Saint-Leu-la-Forêt (ou auprès des ETAPS- Florence, Marc et Yann).  
Pôle sport **01 30 40 22 19/ 22 52**  
[sports@saint-leu-la-foret.fr](mailto:sports@saint-leu-la-foret.fr)

### Tarif des stages (repas inclus)

Saint-Loupiens : 100€

Extérieurs : 140€

### Documents à fournir :

- La fiche d'inscription dûment remplie.
- Un certificat médical de moins de trois mois avec la mention « autorise la pratique du multisport », (sauf pour les enfants inscrits à l'EMS pour l'année scolaire 2018-2019 ou ayant participé à un stage durant l'année scolaire 2018-2019).

Date de clôture d'inscription : 12/04/2019

Tout dossier incomplet à la clôture des inscriptions ne sera pas pris en compte.

**Stagiaire** .....

**Nom de l'enfant** ..... **Prénom** .....

Ecole.....Classe .....

Date de naissance ..... Age.....

Adresse.....

.....

Tél fixe ..... Portable.....

Tel professionnel .....

Adresse mail .....

Personne à contacter, autre que parents, en cas d'urgence :

Nom.....

Tel .....

**Règlement** .....

Le règlement de la participation s'effectue à terme échu après réception d'une facture unique :

- par carte bancaire depuis votre compte sur l'Espace Famille avant le 30 du mois suivant la consommation,
- par prélèvement automatique
- par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public au plus tard le 30 du mois suivant la consommation,
- en espèces à remettre en mairie au plus tard le 30 du mois suivant la consommation.

Pour les paiements en mairie, le service de la régie municipale est ouvert de 8h30 à 12h00 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (DASEJS 14 rue de l'église 95320 Saint Leu la Forêt).

**Autorisation parentale** .....

Je, soussigné(e), Nom ..... Prénom .....  
(Père, Mère, tuteur légal), autorise les responsables de l'EMS à donner en mon nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte médical ou chirurgical, qui, le cas échéant, serait à effectuer en urgence, concernant mon enfant .....de préférence à l'hôpital .....

- J'autorise mon enfant à rentrer seul à 17 h.
- J'ai pris connaissance des horaires du stage.
- J'ai noté qu'à l'heure des cours, je vérifierai que mon enfant soit bien pris en charge par un responsable du stage.
- J'autorise la publication de photos dans les différentes parutions de la ville y compris le site internet.

Date.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**Réservé à l'administration**

**STAGE « Dans le mille » - Vacances de Printemps 2019**

**Stagiaire / Nom de l'enfant** ..... **Prénom** .....

- Inscrit à l'EMS à l'année
- Certificat médical
- Inscription- Dossier complet